

L'édito de François Lombard (Président, fondateur de Turenne Capital)

Cette année, Turenne Capital fête ses dix ans. Chaque anniversaire est une occasion d'observer le chemin parcouru, faire un point et préparer l'avenir.

Fondée en 1999, notre société d'investissement a su garder son indépendance et dispose de plus de 250 M€ sous gestion. Avec une équipe de 16 personnes réparties entre les bureaux de Paris et de Marseille, nous accompagnons en fonds propres des sociétés de croissance.

Au début de l'année, nous avons réorganisé les équipes en quatre pôles :

- un pôle Capital Développement Transmission animé par Benoît Pastour,
- un pôle Capital Développement Innovant animé par Hubert Michalowski, qui se focalise notamment sur les énergies renouvelables, l'écotech, le développement durable,
- un pôle Commercial animé par Pierre Prébet, qui a pour fonction la structuration de nouveaux Fonds et les relations avec les commercialisateurs,
- un pôle Stratégie et Finance, Secrétariat Général et Contrôle Interne.

Nous avons investi 25 M€ en 2007 et 55 M€ en 2008. Nous devrions être, en 2009, dans le même rythme d'investissement répartis sur une dizaine d'opérations. Nous rencontrons davantage d'opportunités que par le passé grâce à notre apport en fonds propres, d'autant que les banques deviennent beaucoup plus restrictives dans leur allocation de crédit aux PME et ceux-ci sont alors plus recherchés. Nous avons remarqué que le nombre de dossiers intéressants a augmenté de 15% en 2008 et devrait atteindre + 15 à 20% en 2009.

Nous sommes d'autant plus ravis de cette performance que le secteur du capital investissement a, quant à lui, constaté une baisse des montants investis en 2008 (10Mds€) par rapport à 2007 (12,5Mds €) qui avait été une année particulièrement active. Au total, ce sont près de 1 600 entreprises qui

ont été accompagnées par le capital investissement en 2008 avec, dans 90% des cas, des transactions d'un montant inférieur à 15 M€.

Si la baisse des cours des sociétés cotées (indépendamment de bons ou mauvais résultats opérationnels) a pu altérer nos performances en diminuant les valeurs liquidatives de nos fonds, la durée de ceux-ci nous permet d'accompagner ces sociétés dans le temps, en particulier dans les phases les plus difficiles de l'économie comme celle que nous traversons actuellement.

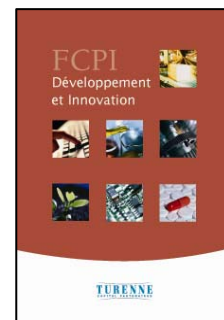
Fortement engagés, nous avons été parmi les premiers à croire au fonctionnement des FCPI pour investir dans les PME innovantes françaises, à les défendre et à les aider à se développer et croître. L'année dernière, nous plaidions en faveur du bouclier fiscal et pour la création des FIP ISF et cette année encore, nous nous investissons en signant la Convention avec le médiateur du Crédit et en nous engageant à coté de l'Etat pour soutenir le financement des PME.

Enfin, je tiens à vous remercier pour l'intérêt et la confiance que vous apportez à notre entreprise. Comme je le disais, nous fêtons aujourd'hui nos dix ans. Plus que jamais, nous sommes armés pour accompagner avec audace et prudence, des chefs d'entreprise et investir dans des PME innovantes et talentueuses.



FCPI DEVELOPPEMENT ET INNOVATION 1

Valeur liquidative au 31 mars 2009	524,95 €
Valeur d'origine (31 décembre 2002)	571,43 €
Performance depuis l'origine	- 8,13 %
Echéance du fonds	31.12.2010 (2012 si prolongation)
Ratio de PME innovantes	67,2 %



Le mot des gérants

Le FCPI Développement et Innovation qui est, par contrainte réglementaire, investi dans des PME innovantes, a continué de souffrir au cours de ces derniers mois des baisses des cours des sociétés cotées (notamment Genfit, Innov'ia, Orchestra et Quantel), sans que ces baisses ne reflètent pour autant de mauvaises nouvelles opérationnelles.

La revalorisation de deux participations dans les sociétés HPE et Nexway, suite à des opérations sur le capital réalisées en début d'année, a permis de limiter la baisse de la valeur liquidative à 5,98 % au cours du semestre.

Le FCPI recule ainsi de 8,13 % (hors avantage fiscal de 25%) depuis sa création, principalement à cause des moins-values latentes constatées.

Nous ne sommes toutefois pas, pour l'instant, dans une optique de cession de notre portefeuille et la durée de nos fonds nous permet d'accompagner les entreprises et de les soutenir pendant les cycles plus difficiles de l'économie que nous traversons actuellement.

La vie du portefeuille

CA 2008 : 10,2 M€
Effectif : 130
Siège social : Loos (59)
Montant investi : 1,56 M€



Genfit, société biopharmaceutique intervenant sur le diagnostic et le traitement des maladies cardiométaboliques et neurodégénératives, a signé un accord stratégique en vertu duquel le laboratoire Merck Santé lui transfère le programme de recherche MKG02. Genfit renforce ainsi son portefeuille de produits dans le diabète de type 2.

CA 2008 : M€
Effectif :
Siège social : Suresnes (92)
Montant investi : 0,95 M€



Cet éditeur français de logiciels destinés aux institutions financières et aux grands groupes dresse un bilan réussi du déploiement de sa solution à l'étranger.

Sur 12 projets livrés par Fimasys en 2008, les trois quarts sont internationaux (Europe, USA, Chine et Moyen Orient).

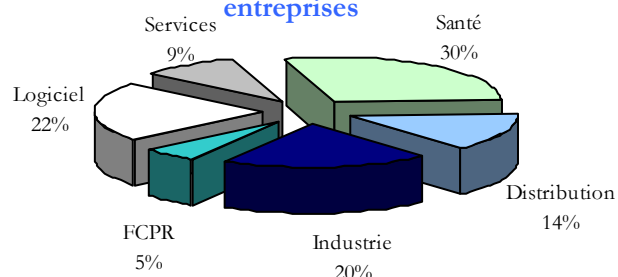
CA 2008 : 29 M€
Effectif : 26
Siège social : Nanterre (92)
Montant investi : 0,84 M€



Avec un chiffre d'affaire de 29 M€ en 2008, en forte croissance, Nexway confirme sa position de leader européen de la distribution de contenu digitaux.

L'acquisition de Boonty, spécialiste mondial de la distribution digitale de jeux vidéo, fin 2008, lui permet de disposer d'un catalogue de jeux unique en Europe.

12,86 M€ ont été investis dans 25 entreprises



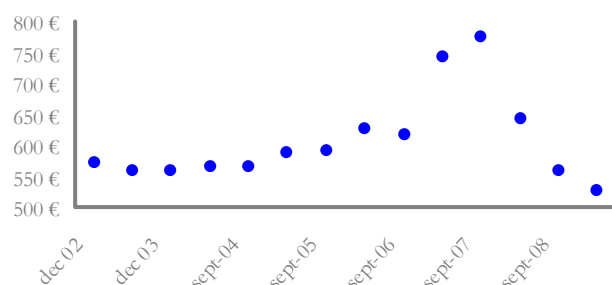
La trésorerie du fonds

Les liquidités représentant 4 % du fond (0,54 M€), sont restées investies dans des fonds monétaires et obligataires gérés par le Crédit Agricole Asset Management (CAAM *Mone Cash* et CAAM *Treso Corporate*).

La performance décevante de LFP Allocation nous a conduit à réaliser un arbitrage, début 2009 en faveur de fonds monétaires.



Performances historiques



Le FCPI Développement et Innovation a été créé le 31 décembre 2002 pour une durée de vie de huit ans (soit jusqu'au 31 décembre 2010), prorogeable pour une durée de deux fois un an maximum (soit jusqu'au 31 décembre 2012).